

# Faits saillants du rapport financier 2020



Conseil du

2021-06-07

No d'ordo

1.2

Chères Pauloises,  
Chers Paulois,

Le Code municipal du Québec prévoit diverses obligations pour une municipalité et un conseil municipal. Parmi ces obligations, le maire doit vous présenter annuellement les faits saillants du rapport financier de la dernière année. Conséquemment, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2020 consolidé. Cet exercice de reddition de comptes sur les finances municipales vise à vous informer, en toute transparence et ouverture d'esprit, des choix financiers qui ont guidé nos décisions au cours de la dernière année et de la situation financière actuelle. Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, elle comprend la rémunération des élus municipaux à la section S-45 du rapport. Les états financiers 2020 ont été vérifiés par la firme DCA comptable professionnel agréé inc., en date du 19 avril 2021 et déposés à la séance du conseil municipal du 3 mai 2021. Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur indépendant a établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Paul. Le rapport financier, les faits saillants et le tableau de la rémunération des élus sont publiés sur le site Internet de la Municipalité dans la section « Vie démocratique ».

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS<sup>1</sup>

(exercice terminé le 31 décembre 2020)

	RÉALISATIONS	
	2020	2019
<b>REVENUS</b>		
Taxes	6 866 873\$	6 297 321\$
Compensations tenant lieu de taxes	85 232	79 912
Quotes-parts	(3 947)	7 375
Transferts	517 079	1 445 276
Services rendus	572 805	273 293
Imposition de droits	627 010	493 385
Amendes et pénalités	61 578	42 239
Revenus de placements de portefeuille	24 698	108 492
Autres revenus d'intérêts	70 160	82 808
Autres revenus	730 790	212 912
<b>Total des revenus</b>	<b>9 552 278\$</b>	<b>9 043 013</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration générale	1 344 562\$	1 249 146\$
Sécurité publique	1 132 493	1 196 804
Transport	2 203 093	2 044 994
Hygiène du milieu	1 727 300	1 384 693
Santé et bien-être	(3 984)	0
Aménagement, urbanisme et développement	227 889	204 954
Loisirs et culture	1 014 944	1 159 318
Frais de financement	630 765	734 830
<b>Total des charges</b>	<b>8 277 062\$</b>	<b>7 974 739\$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>1 275 216\$</b>	<b>1 068 274\$</b>

<sup>1</sup> Le périmètre comptable de la municipalité comprend la Régie d'assainissement des eaux du Grand Joliette.

## QUELQUES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2020

- Déménagement de la mairie au 10, chemin Delangis
- Réaménagement de la bibliothèque municipale
- Mise en place d'un projet pilote pour un brigadier scolaire (école La Passerelle, pavillon Vert-Demain)
- Début du projet de construction « les Cours du Ruisseau »
- Acquisition d'un cabanon pour le camp de jour
- Aménagement d'une piste cyclable dans le secteur « les Cours du Ruisseau »
- Réfection d'une section du chemin Guilbault
- Adoption d'un nouveau règlement sur l'utilisation et la gestion de l'eau potable
- Et... mise en place de nombreuses mesures pour affronter la pandémie de la COVID-19



## LE BILAN DU RAPPORT FINANCIER 2020

L'exercice financier 2020 de la Municipalité s'est terminé avec un excédent des revenus sur les dépenses de 1 275 216 \$. Nous constatons des revenus de l'ordre de 9 552 278 \$, correspondant à une hausse de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Principalement, les hausses de revenus sont attribuables, entre autres, à la vente de terrains municipaux dans les secteurs de l'Île Vessot (367 400 \$) et à l'octroi d'une subvention gouvernementale pour la pandémie de la COVID-19 (374 154 \$). Également, nous avons connu une excellente année 2020 à l'égard de la perception des droits sur les mutations immobilières qui est passée de 493 385 \$ en 2019 à 627 010 \$ pour l'année financière 2020. C'est près de 26,5 % d'augmentation pour ce poste budgétaire.

En contrepartie, les revenus de transfert ont diminué. Cette situation s'explique par le fait qu'en 2019, nous avons bénéficié du remboursement de la TECQ pour la réfection du poste de pompage Royale et du débitmètre Curé-Valois.

Les charges fiscales des résultats 2020 sont de 8 277 062 \$. C'est une variation de 3,75% par rapport à 2019. Cette croissance s'explique par l'embauche de diverses ressources humaines, dont une brigadière scolaire, et par l'augmentation du coût de la vie, de l'impact financier de la COVID-19 sur les activités et de la facture de la Sûreté du Québec (+ 20 000 \$).

L'année financière 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Malgré cette situation particulière, l'équipe municipale a réussi à contenir les dépenses et a poursuivi les activités et les services. Ainsi, nous avons réussi à procéder au déménagement de la Mairie, et ce, en moins de trois jours. Également, plusieurs autres projets ont pu être réalisés, comme le réaménagement de la bibliothèque municipale, l'aménagement d'une piste cyclable dans le secteur du projet « Les cours du Ruisseau » et la réfection d'une portion du chemin Guilbault.

Bien que les résultats financiers démontrent toute la rigueur de notre gestion municipale, nous demeurons vigilants à l'égard de la situation actuelle et de l'avenir. De nombreux défis municipaux sont à venir, notamment sur les enjeux de l'environnement, les communications, les technologies, la participation citoyenne, la sécurité et le transport.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leurs engagements et appuis dans l'aide à la gouvernance des divers projets et défis qui nous sont présentés bimensuellement. Bien entendu, il m'apparaît important de souligner la passion, l'engagement et le soutien de tous nos employés municipaux afin d'offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens.

*Alain Bellemare*  
Maire